

E²HS NATIVUS – Court

Mélange de **semences indigènes** vivaces de graminées et de plantes herbacées.

ESPÈCES*

Herbe à balais - <i>Schizachyrium scoparium</i>	30 %
Pied de dindon - <i>Bouteloua curtipendula</i>	30 %
Élyme du Canada - <i>Elymus canadensis</i>	15 %
Agrostide blanche - <i>Agrostis gigantea</i>	10 %
Panic clandestin - <i>Dichanthelium clandestinum</i>	10 %
Deschampsie cespiteuse - <i>Deschampsia cespitosa</i>	5 %

FORMAT

Unitaire	1kg
----------	-----

TAUX DE SEMIS

- Pour Hydroensemencement : 20 à 30 kg/Ha
- Ajouter une plante abri
 - Printemps : Avoine 30kg/Ha
 - Automne : Seigle 30kg/Ha

* La formulation du mélange est sous réserve de modifications sans préavis en fonction de la disponibilité des produits. Bien que la formule puisse changer, la fonction du mélange reste la même.

Mélange de plantes couvre-sol conforme au Règlement sur les semences

- E²HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E²HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception. Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E²HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E²HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

